



DOUANE EN CHIFFRES

- Les recettes douanières
- Les échanges extérieurs
- Le nombre de déclarations (DUM) enregistrées
- Le contentieux
- La gestion des requêtes
- Les mouvements transfrontaliers des MRE
- La mise à la consommation des voitures de tourisme

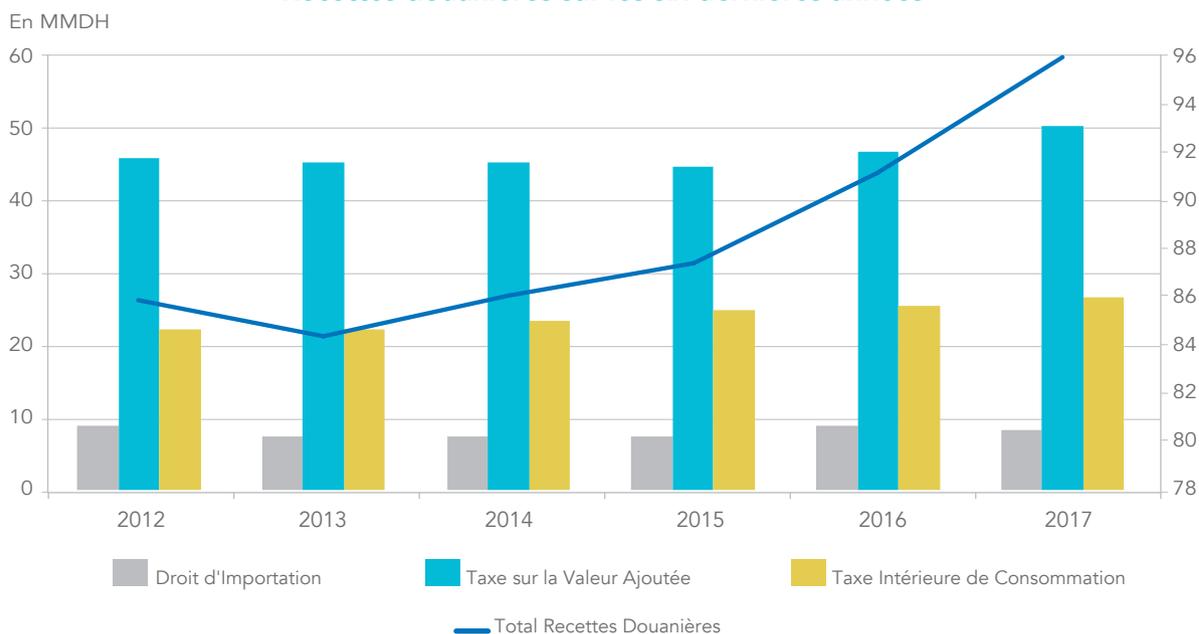
LES RECETTES DOUANIERES

REPARTITION DES RECETTES DOUANIERES PAR RUBRIQUE DE 2012 A 2017

En 2017, les recettes douanières se sont élevées à 95 MMDH enregistrant ainsi un record jamais réalisé par le passé. Cette performance est due principalement à une évolution remarquable des importations. Pour

les recettes douanières budgétaires, elles ont enregistré la même progression pour s'établir à 89 MMDH. A l'exception des droits d'importations, tous les droits et taxes recouvrés par l'ADII ont enregistré une évolution positive.

Recettes douanières sur les six dernières années

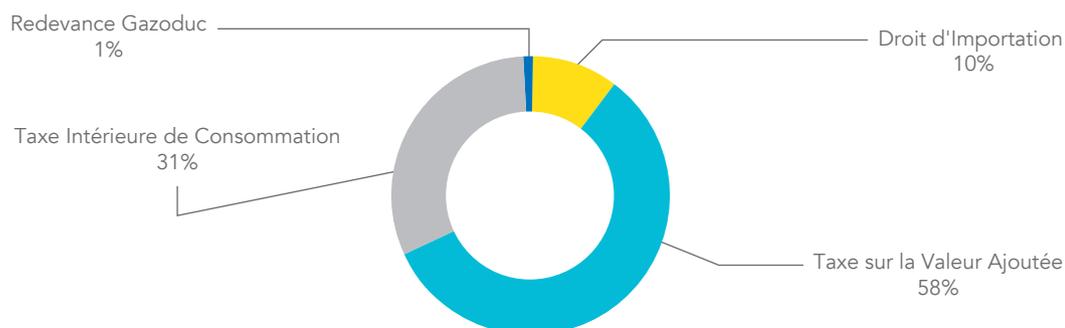


Au cours de l'année 2017, la Taxe sur la Valeur Ajoutée a constitué 58% du montant global des recettes budgétaires, suivie de la Taxe Intérieure de

Consommation avec une part de 31%, ensuite du droit d'importation (10%) et enfin de la redevance Gazoduc (1%).

Répartition des recettes budgétaires par rubrique

Année 2017



Evolution des recettes douanières par rubrique sur les six dernières années

(En MMDH)

RUBRIQUES	2012	2013	2014	2015	2016	2017*	Var en %
Droits d'importation (DI)	9,0	7,7	7,7	7,7	9,1	8,6	-5,2
Taxes intérieures de consommation (TIC) dont :	22,7	22,9	23,8	25,4	26,1	27,4	4,8
- TIC sur produits énergétiques	13,1	13,3	13,9	15,3	15,2	15,7	3,4
- TIC sur tabacs manufacturés	8,2	8,0	8,5	8,6	9,3	9,9	6,3
- TIC sur les autres produits	1,5	1,5	1,5	1,5	1,6	1,7	9,2
Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) dont :	46,8	46,3	46,4	45,8	47,9	51,4	7,4
- TVA sur produits énergétiques	11,4	10,7	9,8	7,9	7,1	8,5	20,1
- TVA sur les autres produits	35,4	35,7	36,6	37,9	40,8	42,9	5,1
Redevance gazoduc	2,1	2,3	2,4	1,8	1,0	1,0	1,6
Total des Recettes Budgétaires	81,0	79,5	80,7	80,8	84,3	88,8	5,3
Recettes affectées aux comptes spéciaux du trésor	3,6	3,8	4,1	5,3	5,3	5,3	0,9
Recettes transférées à d'autres organismes**	0,6	0,6	0,6	0,5	0,6	0,6	6,3
Total des Recettes Douanières	85,2	83,8	85,4	86,6	90,2	94,7	5,0

(*) Données provisoires

(**) Données actualisées

Droit d'Importation

Les recettes au titre du droit d'importation ont affiché une régression de 5%, attribuée exclusivement au recul des droits d'importation sur le blé (-807 MDH : soit 676,6 MDH cette année contre 1 483 MDHs un an auparavant).

Les droits d'importation hors blé ont progressé de 4,4%. Cette évolution est corrélée à l'amélioration des importations taxables au titre du droit d'importation de 9%.

Taxe sur la Valeur Ajoutée

Les recettes de la TVA ont progressé de 7,4%, atteignant 51,4 milliards de DH contre 47,9 milliards de DH en 2016. Les deux rubriques de cette taxe ont enregistré une performance.

- La hausse de la TVA sur les produits énergétiques provient de la hausse des cours internationaux de 23% conjuguée à une progression du volume des produits énergétiques de 3,4%.
- L'évolution de la TVA sur les autres produits s'explique par le bon comportement des importations de l'année 2017 qui ont enregistré une progression de 6,3%.

Taxe Intérieure de Consommation

Les TIC ont enregistré une progression de 4,8% par rapport à l'année précédente attribuée à la bonne performance de toutes ses rubriques.

- **La TIC sur les produits énergétiques** a généré une recette de 15,7 MMDH en hausse de 3,4% par rapport à 2016. 80% de cette taxe provient de la TIC prélevée sur le produit « Gasoil et fuel-oil ».
- **La TIC sur les tabacs manufacturés** a progressé (+6,3%, soit +592 MDH) par rapport à l'année précédente en raison de l'accroissement du nombre de cigarettes déclarées de 4,9% en 2017.
- Les recettes au titre des **TIC sur les autres produits** se sont établies à 1,7 MMDH au cours de l'année 2017, soit une progression de 9,2% par rapport à 2016.

Redevance GAZODUC

Les recettes encaissées à ce titre se sont établies à 1 015 MDH en légère hausse de 1,6% par rapport à l'année 2016. Ce résultat est attribué à la hausse des prix de 23%, conjuguée à un recul de 11% du volume du gaz naturel ayant transité par le territoire national.

EVOLUTION DES RECETTES DOUANIERES PAR RAPPORT A CERTAINS AGREGATS ECONOMIQUES

Evolution des recettes douanières par rapport à certains agrégats économiques

(En MMDH)

RUBRIQUES	2012	2013	2014	2015	2016	2017*
Recettes budgétaires douanières	81,0	79,5	80,7	80,8	84,3	88,8
En % des recettes fiscales	41%	41%	41%	39%	40%	39%
Recettes Douanières	85,2	83,8	85,4	86,6	90,2	94,7
En % du PIB	10,1%	9,3%	9,3%	8,8%	8,9%	8,8%
Droits d'importation	9,0	7,7	7,7	7,7	9,1	8,6
Taux de pression fiscale en %	2,3%	2,0%	2,0%	2,1%	2,2%	2,0%

(*) Données provisoires.

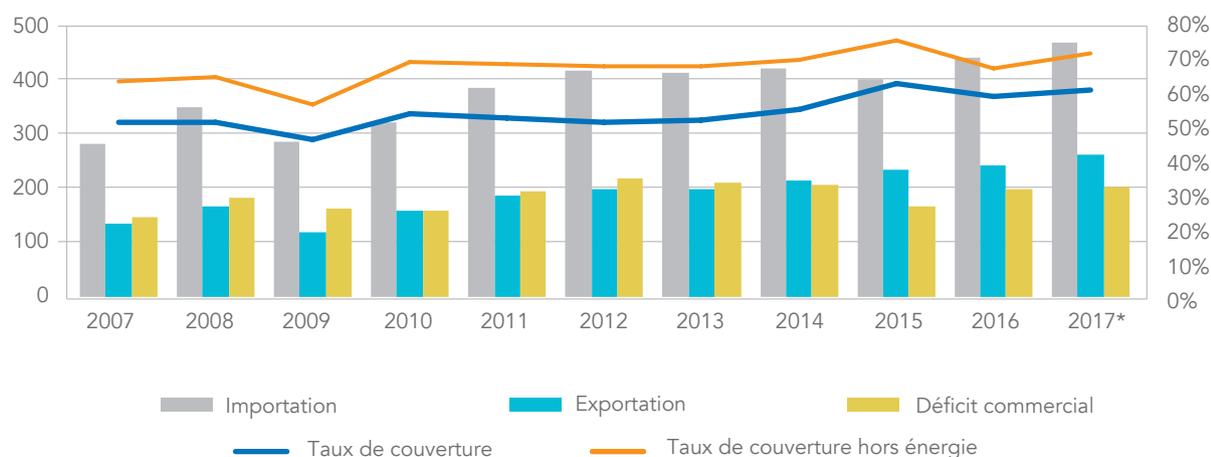
En 2017, les recettes douanières budgétaires ont contribué à hauteur de 39,4% dans les recettes fiscales. Par ailleurs, le taux de pression fiscale sur les importations a baissé significativement puisqu'il est passé de 2,3% en 2012 à 2% en 2017, soit une réduction de 15% en 6 ans.

LES ECHANGES EXTERIEURS

L'année 2017 a été marquée par une forte dynamique des échanges extérieurs, enregistrant des records jamais réalisés au niveau des importations et des exportations. Le déficit commercial se situe à 190 MMDH contre 185 MMDH en 2016 soit une hausse de 3%. Ce résultat provient d'une progression des importations (+26,3 MMDH) plus importante que celle des exportations (+21,1 MMDH). Le taux de couverture s'est ainsi amélioré de 1,5 point, d'une année à l'autre, atteignant 56,3% en 2017.

BALANCE COMMERCIALE

Evolution des échanges extérieurs (2007 à 2017)



(*) Données provisoires

L'aggravation du déficit commercial est attribuable principalement à :

- L'alourdissement de la facture énergétique de 27% ou +15 MMDH. Hors produits énergétiques, les importations n'augmentent que de 3% ou de 11 MMDH.
- La progression des importations des produits finis de consommation de 5% ou +5 MMDH.
- La hausse des exportations de 9,4% qui ont atteint 245 MMDH tirée par la bonne performance réalisée par l'ensemble des secteurs notamment les phosphates et dérivés, l'automobile et l'agriculture et agro-alimentaire.

Déficit commercial sur les six dernières années

(En MMDH)

	2012	2013 (*)	2014	2015	2016 (**)	2017 (***)	Var en %
Importations CAF	386,9	381,3	391,3	372,2	409,0	435,3	6%
Exportations FAB	184,9	184,6	200,8	218,0	224,0	245,1	9%
Déficit commercial	202,1	196,7	190,5	154,2	185,0	190,2	3%
En % PIB	24%	22%	21%	16%	18%	18%	
Taux de couverture	47,8%	48,4%	51,3%	58,6%	54,8%	56,3%	
Taux de couverture hors énergie	63,3%	62,9%	65,1%	70,3%	62,7%	66,5%	

(*) : Les chiffres de l'année 2013 et des années antérieures sont établis par l'Office des Changes selon le système dit commerce spécial.

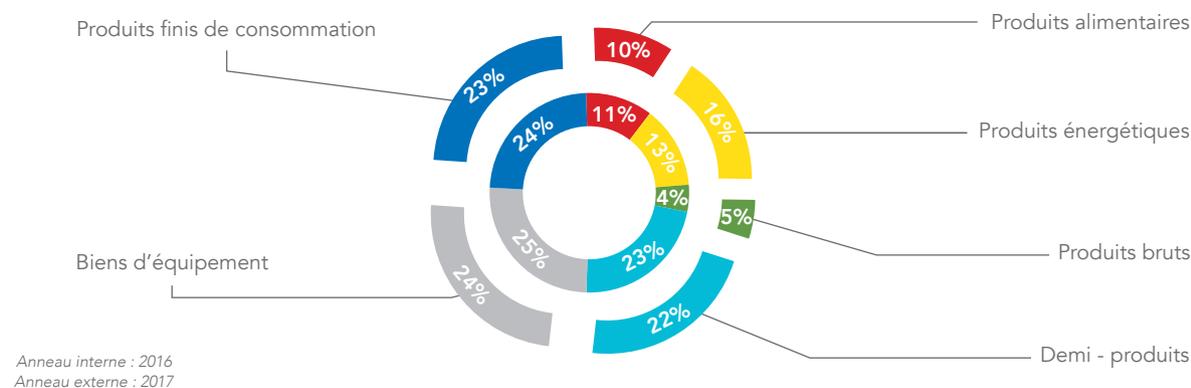
(**) : Données définitives présentant un écart avec les données provisoires publiées au niveau du rapport d'activité 2016.

(***) : Données provisoires.

ECHANGES EXTERIEURS PAR GROUPEMENT D'UTILISATION

A l'import

Structures des importations par groupement d'utilisation : Année 2016-2017



Les achats en biens d'équipement occupent le premier poste des importations avec une part de 24% du total des importations en 2017.

Les approvisionnements en produits énergétiques ont évolué de 3 points et représentent 16% du total des importations, contre 13% en 2016.

Les achats de produits alimentaires perdent 1 point en 2017 avec une part de 10% des importations globales.

Les acquisitions de demi-produits représentent 23% des importations, en baisse de 1 point par rapport à 2016.

Importations par groupement d'utilisation et par principal produit (2016-2017)

(En MMDH)

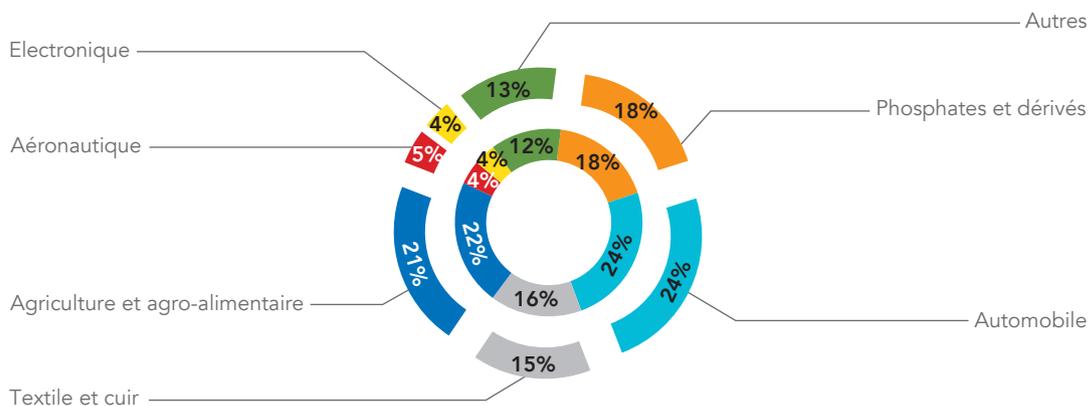
	2016	2017*	Var. en %
BIENS D'EQUIPEMENT	103,7	105,8	2,0
Fils, câbles et autres conducteurs isolés pour l'électricité	8,7	9,6	9,5
Parties d'avions	3,3	5,2	56,2
Machines et appareils divers	7,0	8,8	25,1
BIENS DE CONSOMMATION	96,7	101,7	5,2
Parties et pièces pour voitures de tourisme	16,3	17,7	8,5
Tissus et fils de fibres synthétiques et artificielles	6,6	7,2	9,2
Réfrigérateurs et autres articles domestiques	1,9	2,3	19,6
DEMI - PRODUITS	91,6	95,0	3,8
Matières plastiques et ouvrages divers en plastique	11,5	13,0	12,9
Produits chimiques	9,2	10,5	14,1
Ammoniac	2,8	3,9	38,1
PRODUITS ENERGETIQUES	54,5	69,5	27,4
Gas-oils et fuel-oils	26,2	34,3	31,1
Gaz de pétrole et autres hydrocarbures	11,1	13,8	24,1
PRODUITS ALIMENTAIRES	44,6	42,5	-4,7
Blé	12,8	8,3	-34,7
Orge	1,8	0,8	-56,9
PRODUITS BRUTS	17,8	20,7	15,8
Ferraille, déchets, débris de cuivre et autres minerais	0,7	1,5	-
Huile de soja	3,5	3,9	13,1
IMPORTATIONS GLOBALES	409,0	435,3	6,4

(*) : Données provisoires.

- **La facture énergétique** a enregistré une importante hausse de 27,4% en raison de la reprise des cours du pétrole à l'international. En 2017, les importations du gasoil et fuel-oils représentent 49% des achats des produits énergétiques et les achats de gaz de pétrole et autres hydrocarbures en représentent 20%.
- Les achats des **produits alimentaires** ont baissé de 5,2% en raison principalement du recul des approvisionnements en blé (-35% ou -4,4 MMDH), conséquence de la bonne tenue de la campagne agricole 2016/2017.
- Les importations de **produits finis de consommation** affichent une augmentation de 5,1%. Ainsi les achats de réfrigérateurs et autres articles domestiques ont enregistré une hausse de 19,6% et les importations de tissus et fils de fibres synthétiques et artificielles et de parties et pièces pour voitures de tourisme ont progressé respectivement de 9,3% et 8,5%.
- Les achats en **biens d'équipement** ont progressé de 2%. Les importations de parties d'avions ont augmenté de 56% et les acquisitions de machines et appareils divers affichent une hausse de 25%.
- Les acquisitions de **demi-produits** ont augmenté de 3,8% ou 3,5 MMDH en raison essentiellement de la progression des achats de matières et ouvrages divers en plastique (+12,9% ou +1,5 MMDH), des produits chimiques (+14,1% ou +1,3 MMDH) et de l'ammoniac (+38,1% ou +1 MMDH)
- Les importations de **produits bruts** se sont accrues de 15,8% ou 2,8 MMDH tirées par les hausses affichées par les achats de ferraille (+753 MDH) et d'huile de soja brute ou raffinée (+457 MDH).

A l'export

Structure des exportations par secteur d'activité : Année 2016-2017



Anneau interne : 2016
Anneau externe : 2017

Le secteur automobile est en tête des exportations de l'année 2017, en contribuant à hauteur de 24%, suivi des livraisons en agriculture et agro-alimentaire avec une part de 22% et des ventes de phosphates et dérivés avec une part de 18%.

Le secteur de l'aéronautique enregistre une progression en 2017 avec une part de 5% des exportations, soit un gain de 1 point par rapport à la même période en 2016.

Exportations par secteur d'activité (2016 - 2017)

(En MMDH)

Secteur	2016	2017*	Var en %	Part en % (2016)	Part en % (2017)
Phosphates et dérivés	39,6	44,0	11,1	17,7	18,0
Automobile	54,6	58,6	7,3	24,4	23,9
- Construction	29,8	31,4	5,5	13,3	12,8
- Câblage	19,8	21,3	7,8	8,8	8,7
Textile et cuir	35,3	37,5	6,1	15,8	15,3
- Vêtements confectionnés	21,9	23,6	7,5	9,8	9,6
- Articles de bonneterie	7,5	7,7	3,4	3,3	3,1
- Chaussures	3,0	3,0	0,3	1,3	1,2
Agriculture et agro-alimentaire	48,5	51,9	7,0	21,6	21,2
- Industrie alimentaire	29,5	32,1	8,8	13,2	13,1
- Agriculture, sylviculture, chasse	16,1	17,7	10,4	7,2	7,2
Aéronautique	9,2	11,1	20,0	4,1	4,5
Electronique	8,4	7,6	8,5	3,8	3,7
- Composants électroniques	4,2	4,4	5,1	1,9	1,8
Industrie pharmaceutique	1,1	1,2	5,7	0,5	0,5
Autres	27,2	31,8	16,9	12,1	13,0
Total général	224,0	245,1	9,4	100,0	100,0

(*) : Données provisoires.

En 2017, les exportations se sont élevées à 245,1 MMDH contre 224 MMDH un an auparavant, soit une hausse de 9,4%. Cette évolution est attribuable aux bonnes performances réalisées par l'ensemble des secteurs à l'export. Le secteur automobile affiche une hausse de +7,3% ou 3,9 MMDH tiré par la progression des segments du câblage (+8% ou +1,6 MMDH) et de la construction (+5,5% ou +1,5 MMDH).

Les ventes de phosphates et dérivés ont atteint 44 MMDH en 2017 contre 39,6 MMDH un an auparavant soit une progression de 11,1%.

Le secteur de l'agriculture et l'agro-alimentaire enregistre une hausse de 7% ou 3,4 MMDH et représente 21% des exportations marocaines.

Les exportations du secteur textile et cuir ont augmenté de 6,1% et sont constituées essentiellement de vêtements confectionnés et d'articles de bonneterie.

Le secteur aéronautique poursuit sa progression en 2017 enregistrant une évolution de 20% ou 1,8 MMDH.

ECHANGES EXTÉRIEURS PAR FAMILLE DE RÉGIME DOUANIER

Les importations simples ont enregistré une légère hausse de 1% et ont représenté en 2017, 69% du total des importations contre 73% en 2016, soit une baisse de 4 points.

Les importations en Admission Temporaire pour Perfectionnement Actif (ATPA) affichent une progression de 11% et contribuent à hauteur de 23% au total des importations en 2017.

Importation par famille de régime douanier

(En MDH)

	2016	2017*	Var.	Part en 2016	Part en 2017
Import simple	297 065	300 543	1%	73%	69%
Import en ATPA	91 070	101 281	11%	22%	23%
- Avec paiement	66 441	74 317	12%	16%	17%
- Sans paiement	24 629	26 964	9%	6%	6%
Import autres régimes	20 835	33 451	61%	5%	8%
TOTAL IMPORT	408 970	435 276	6%	100%	100%

(*) : Données provisoires.

Les exportations en suite d'ATPA ont évolué de 11% par rapport à 2016, avec une part de 71% du total des exportations.

Les exportations simples, représentant 13% du total des exportations en 2017, ont affiché une hausse de 13% par rapport à 2016.

Exportation par famille de régime douanier

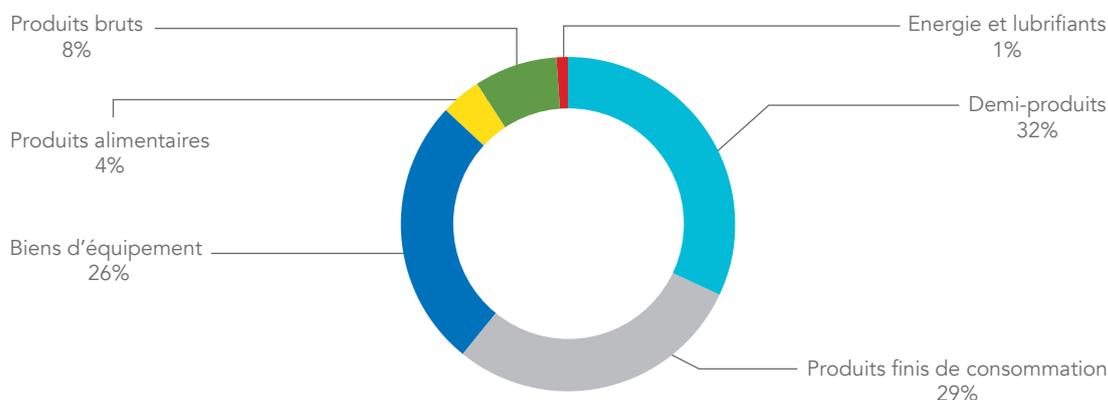
(En MDH)

	2016	2017*	Var.	Part en 2016	Part en 2017
EXPORT en suite d'ATPA	155 371	173 131	11%	69%	71%
Avec paiement	117 402	133 584	14%	52%	55%
Sans paiement	37 969	39 548	4%	17%	16%
EXPORT SIMPLE	27 406	30 870	13%	12%	13%
EXPORT AUTRES REGIMES	41 188	41 057	-0,3%	18%	17%
TOTAL EXPORT	223 965	245 059	9%	100%	100%

(*) : Données provisoires.

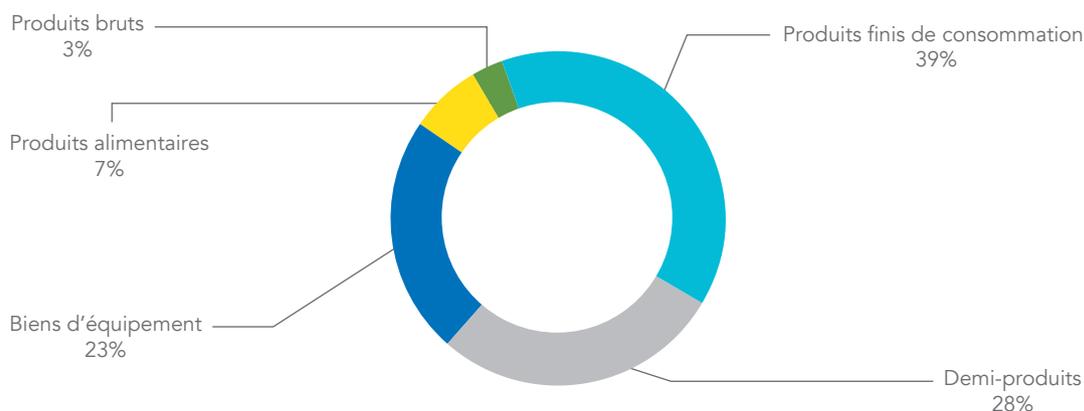
ZOOM SUR LES ADMISSIONS TEMPORAIRES POUR PERFECTIONNEMENT ACTIF (ATPA)

Répartition des importations en ATPA par groupement d'utilisation en 2017



En 2017, le groupe de produit « Parties et pièces détachées pour véhicules industriels » est le 1^{er} produit importé avec une part de 10,2% du total des importations en ATPA, soit 10,3 MMDH, suivi de « Fils, câbles et autres conducteurs isolés pour l'électricité » (8,2%, soit 8,3 MMDH), et « Appareils pour la coupure ou la connexion des circuits électriques et résistances » (5,7% soit 5,7 MMDH).

Répartition des exportations en ATPA par groupement d'utilisation en 2017



A l'export, le produit « engrais naturels et chimiques » est le 1^{er} produit exporté en suite d'ATPA en 2017, avec une part de 14% du total, avec une évolution de +19% soit 24,9 MMDH. Il est suivi des « Fils, câbles et autres conducteurs isolés pour l'électricité » (+8%, soit 24,4 MMDH) et des voitures de tourisme (-2%, soit 24,2 MMDH).

ECHANGES EXTÉRIEURS PAR DIRECTION RÉGIONALE

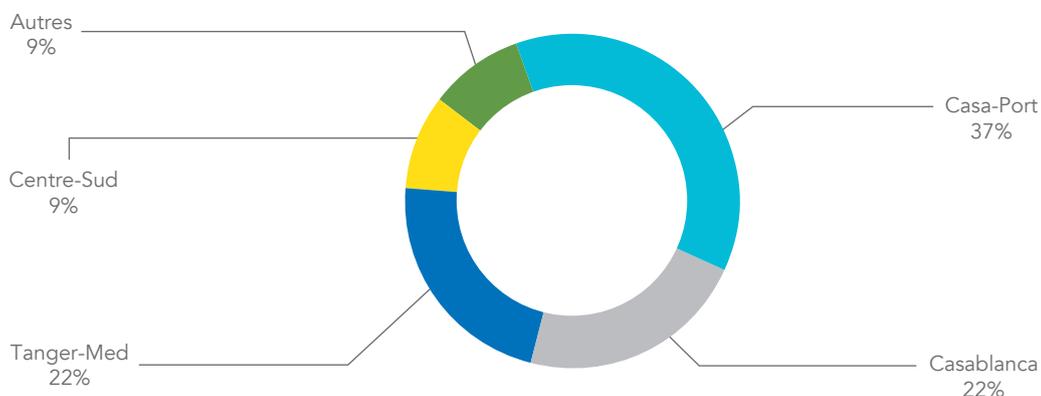
En 2017, Casa-Port est la première porte d'entrée des marchandises alors que Tanger-Med est le premier point de sortie.

La structure des importations par direction régionale laisse apparaître une prédominance de trois directions régionales à savoir, Casa-Port, Casablanca et Tanger-Med qui s'accaparent 81% du total des importations.

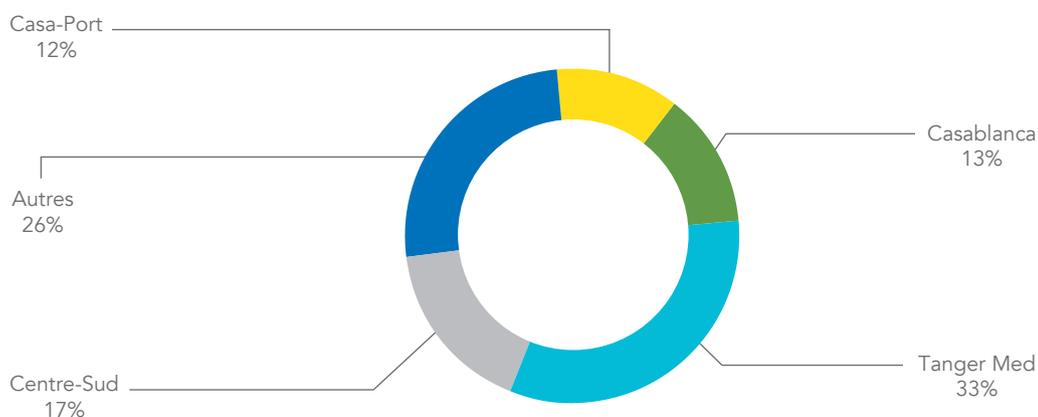
Après Tanger Med, le Centre Sud a occupé la 2^{ème} position en ce qui concerne les exportations de l'année 2017.

Une évolution des importations a été constatée à Tanger-Med (+13% ou +11,3 MMDH), à Casablanca (+8% ou +7 MMDH) et au Nord-Ouest (+12% ou +1,6 MMDH).

Importations par direction régionale en 2017



Exportations par direction régionale en 2017



LES ZONES FRANCHES

Le Maroc compte 12 zones franches d'exportation qui couvrent l'ensemble du territoire du royaume :

- 07 ZFE opérationnelles : Tanger Free Zone, Tanger Automotive City, Tanger Melloussa (Renault), Kénitra, Nouaceur, Technopolis à Salé et le complexe de zones franches de Tanger Med ;
- 02 ZFE en cours d'aménagement : Oujda et Betoya (Nador West Med) ;
- 03 ZFE en cours de placement : Laâyoune, Dakhla et Fès Ras El Ma.

Zoom sur la zone franche d'exportation industrielle de Tanger-Med : RENAULT MELOUSSA

Production des voitures de tourisme

		2012	2013	2014	2015	2016	2017	Var. 17/16
Exportation	Nombre de véhicule	52 616	95 636	171 055	217 513	266 344	283 529	6%
	Valeurs en MDH	4 421	8 235	16 397	20 208	24 800	26 475	7%
Mise à la consommation sur le territoire national	Nombre de véhicule	3 001	6 926	7 192	11 776	15 898	17 078	7%
	Valeurs en MDH	337	684	654	1 090	1 451	1 478	2%

(*) : Données provisoires.

L'industrie automobile a connu une expansion considérable depuis 2012 passant de 52 mille voitures exportées à environ 284 mille unités en 2017. Le chiffre d'affaire à l'export est passé de 4,4 MMDH en 2012 à 26,5 MMDH en 2017, soit une évolution annuelle moyenne de 43% au cours de cette période.

LE NOMBRE DE DECLARATIONS (D.U.M) ENREGISTREES

EVOLUTION DU NOMBRE DE DECLARATIONS PAR FAMILLE DE REGIMES DOUANIERS

Nombre de déclarations¹ par famille de régime douanier sur les six dernières années

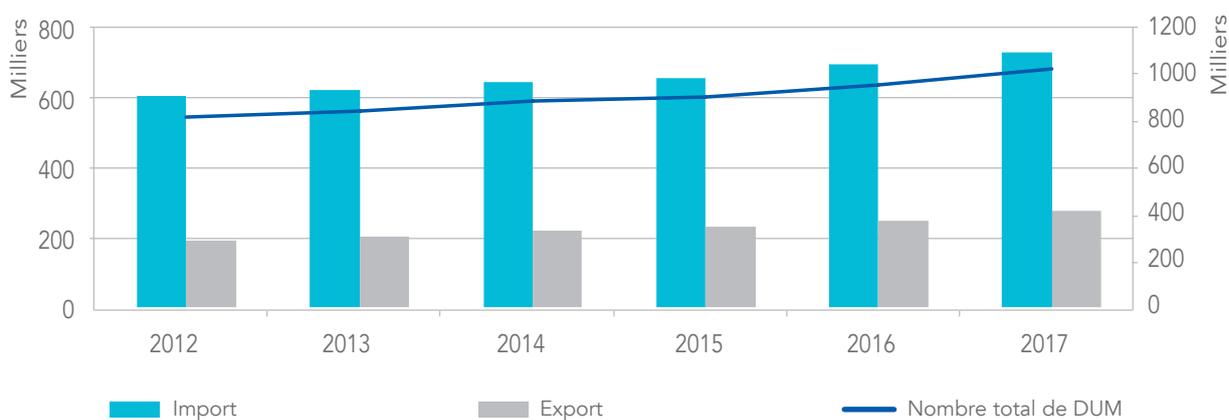
	2012	2013	2014	2015	2016	2017*	Var. 2017/2016
Nombre de DUM à l'import	605 313	621 020	647 311	660 272	695 878	729 691	5%
Importation simple	377 531	390 049	412 819	420 120	444 145	460 732	4%
Importations sous RED	126 114	125 628	124 641	127 328	131 344	135 739	3%
Régimes de transit	33 267	36 482	38 530	39 582	39 067	42 180	8%
Cessions et transferts sous RED	30 426	29 020	30 060	31 136	33 071	33 289	1%
Régimes des zones franches	21 915	24 807	26 166	27 757	30 700	37 881	23%
Régimes de réimportation	6 003	5 660	6 039	5 787	7 027	8 570	22%
Mises à la consommation en suite de RED	4 762	4 178	3 769	3 209	3 593	3 719	4%
Nombre de DUM à l'export	193 718	205 372	220 590	229 384	247 598	275 975	11%
Exportations en suite de RED	112 093	112 782	114 545	117 883	124 098	128 626	4%
Exportations simples	45 586	52 032	61 417	64 970	69 417	77 268	11%
Régimes des zones franches	33 208	37 408	40 774	42 575	50 250	65 874	31%
Régimes de transit	1 472	1 867	2 395	2 504	2 459	2 646	8%
Nombre de DUM des régimes internes	5 054	5 371	5 031	4 360	2 486	2 349	-6%
Régimes des marchandises produites localement et soumises à TIC	4 856	5 116	4 747	4 101	2 063	1 945	-6%
Transport maritime intérieur	198	255	284	259	423	404	-4%
Nombre total de DUM	804 085	831 763	872 932	894 016	945 962	1 008 015	7%

(*) : Données provisoires.

Au titre de l'année 2017, le nombre total de DUM a augmenté de 7% par rapport à 2016. Les déclarations d'importation ont contribué à hauteur de 72% du total des déclarations enregistrées en 2017.

A l'export, un accroissement de 11% a été comptabilisé par rapport à 2016.

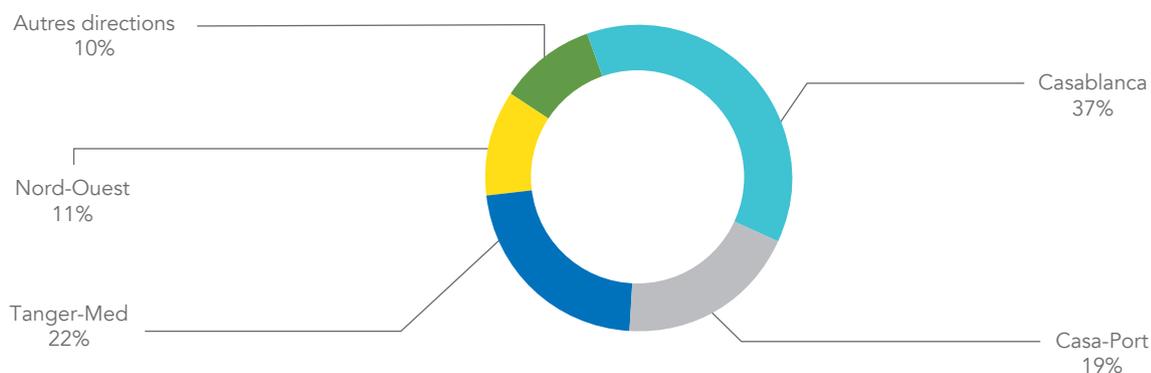
Evolution du nombre de DUM à l'import et à l'export De 2012 à 2017



1 : Données rectifiées : Comprend toutes les DUM enregistrées dans le système BADR pour l'ensemble des régimes douaniers (import, export et interne). Toutes les déclarations provisionnelles sont comptabilisées qu'elles soient régularisées ou non.

REPARTITION DU NOMBRE DE DECLARATIONS PAR DIRECTION REGIONALE

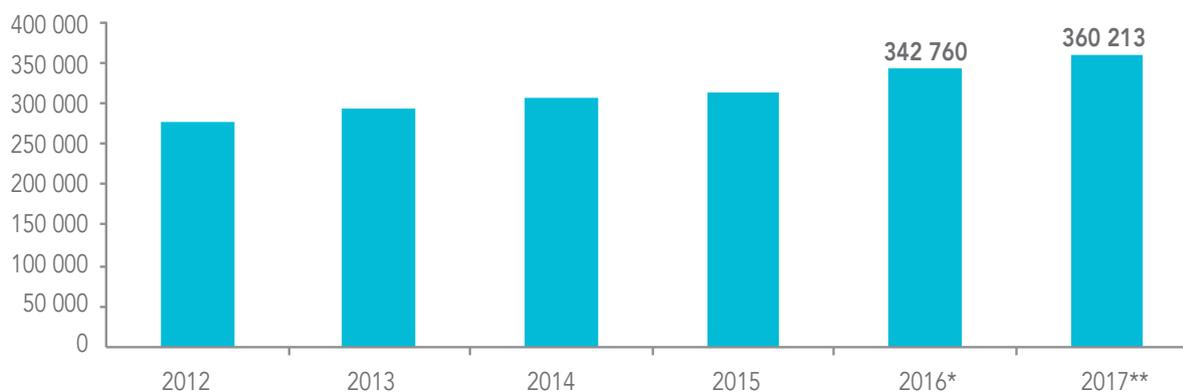
Répartition du nombre de DUM par direction régionale en 2017



En 2017, 37% des DUM ont été souscrites au niveau de la Direction Régionale de Casablanca, suivie de Tanger Med (22%) et de Casa-Port (19%).

ZOOM SUR LES MAGASINS ET AIRES DE DÉDOUANEMENT (MEAD)

Evolution du nombre de déclarations dans les MEAD : De 2012 à 2017



(*) : Données définitives présentant un écart avec les données provisoires publiées au niveau du rapport d'activité 2016

(**) : Données provisoires.

Le nombre de déclarations en douane enregistrées en 2017 dans les MEAD a contribué à hauteur de 36% du total des déclarations de l'année 2017.

Le flux des marchandises dans les MEAD s'est accéléré entre 2012 et 2017, soit une progression de 30%.

Répartition des déclarations dans les MEAD par bureau (2017)



En 2017, le flux des marchandises au sein des MEAD a évolué de 5% par rapport à 2016. 85% du flux réalisé dans ces magasins concerne les importations.

Le bureau de Casa-MEAD vient en tête avec une contribution de 50%, suivi de Tanger et de Nouasser avec des parts respectives de 34% et 15%.

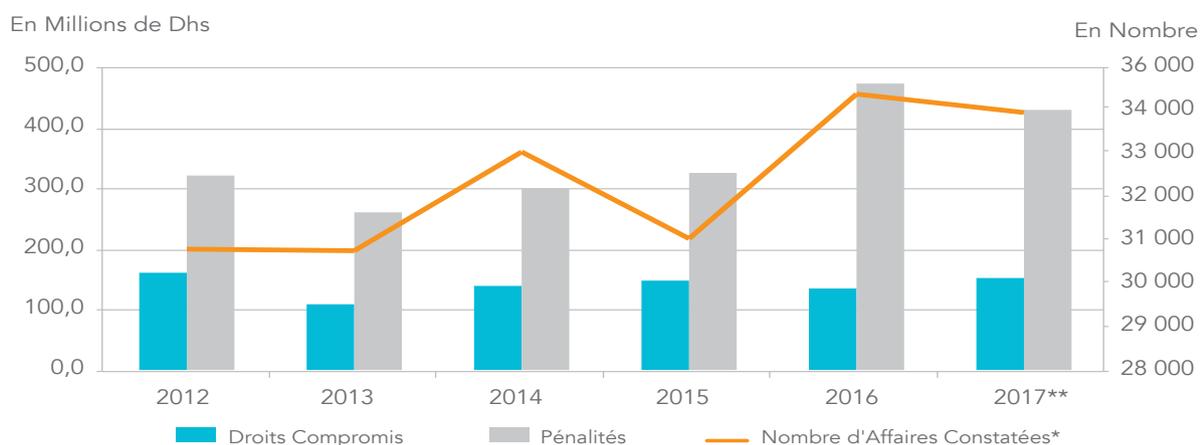
LE CONTENTIEUX

EVOLUTION DES AFFAIRES CONTENTIEUSES DE 2012 A 2017

Les affaires constatées par l'ADII ont progressé de 4% accompagnées d'une hausse des droits compromis de 17%.

Les pénalités recouvrées en 2017 ont régressé de 9% par rapport à l'année précédente en raison principalement de la baisse des pénalités afférentes à des affaires de change (- 32% ou -60,3 MDH) ainsi que des affaires de détention sans justification (-46% ou -34,8 MDH). Hormis ces types d'affaires, les amendes ont évolué de 20%.

Evolution des affaires contentieuses de 2012 à 2017



	2012	2013	2014	2015	2016	2017**	Var.
Nombre d'Affaires Constatées*	30 405	30 366	32 329	30 618	33 460	34 745	4%
Part des affaires réglées par transaction	75%	75%	73%	76%	78%	73%	

(En MDH)

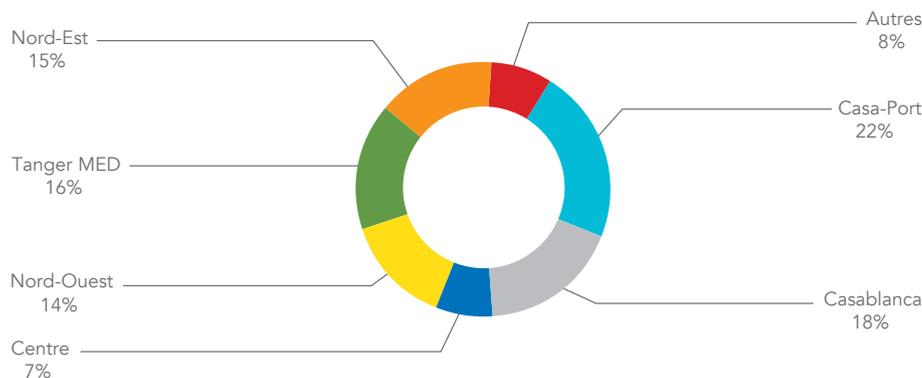
	2012	2013	2014	2015	2016	2017**	Var.
Droits compromis	160,1	110,0	138,8	148,5	135,8	159,3	17%
Pénalités	320,2	259,7	298,9	325,7	474,5	432,5	-9%

(*) : Hors les affaires véhicules

(**) : Données provisoires

AFFAIRES CONTENTIEUSES PAR DIRECTION REGIONALE : ANNEE 2017

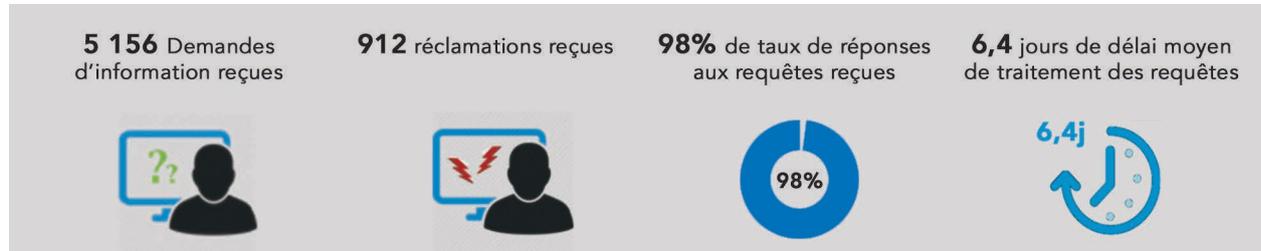
Répartition des affaires constatées par direction régionale en 2017



Les affaires contentieuses enregistrées à Casa-Port et à Casablanca représentent 40% du total des affaires constatées durant l'année 2017.

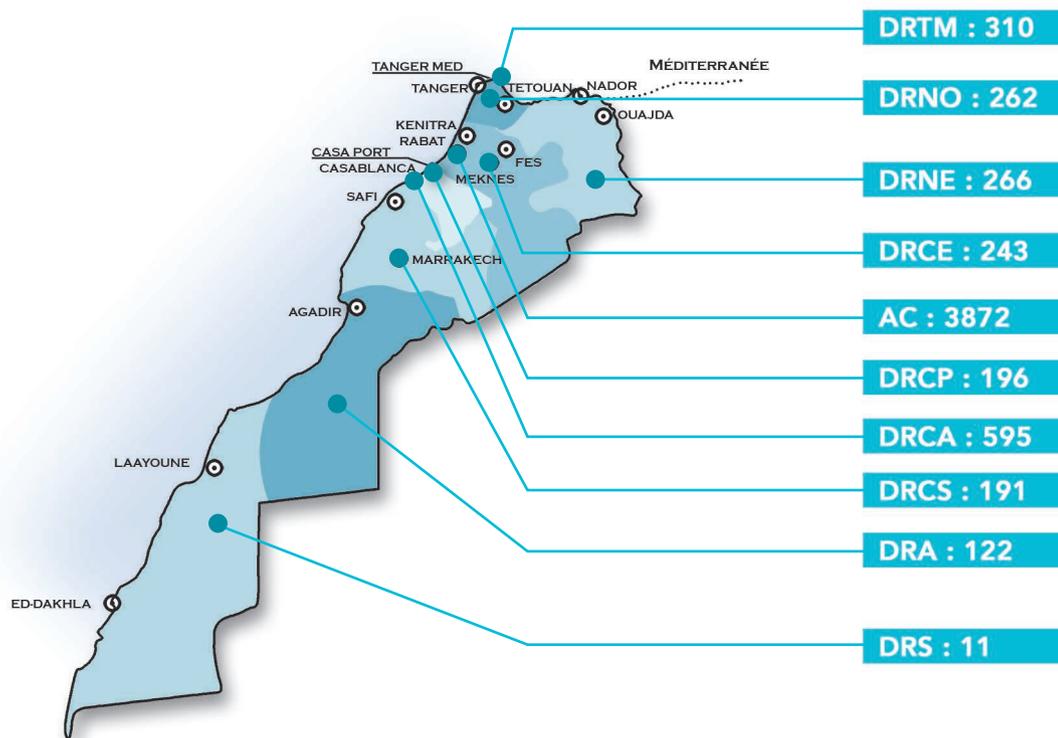
LA GESTION DES RECLAMATIONS ET DES DEMANDES D'INFORMATION

PRINCIPAUX INDICATEURS D'ACTIVITE



En 2017, 6 068 requêtes ont été reçues par l'ADII, réparties entre 5 156 demandes d'information (85%) et 912 réclamations (15%). Le taux de réponse s'est établi à 98% et le délai moyen de traitement des requêtes reçues à 6,4 jours.

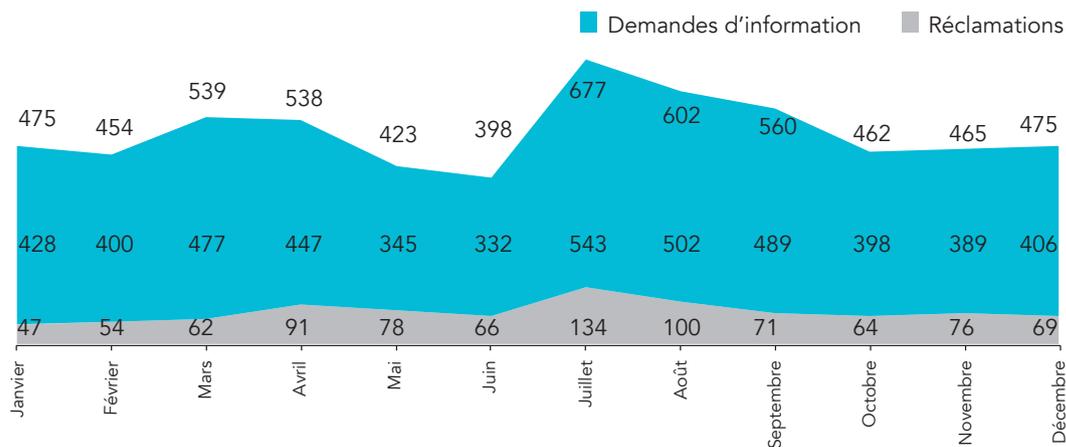
REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES REQUÊTES REÇUES EN 2017



Pour les demandes d'information, l'Administration Centrale a été la structure la plus sollicitée (72%), suivie de la Direction Régionale de Casablanca (6%) et du reste des Directions Régionales (moins de 4% chacune). La moyenne annuelle des demandes d'information reçues par structure s'est établie à 515 demandes en 2017.

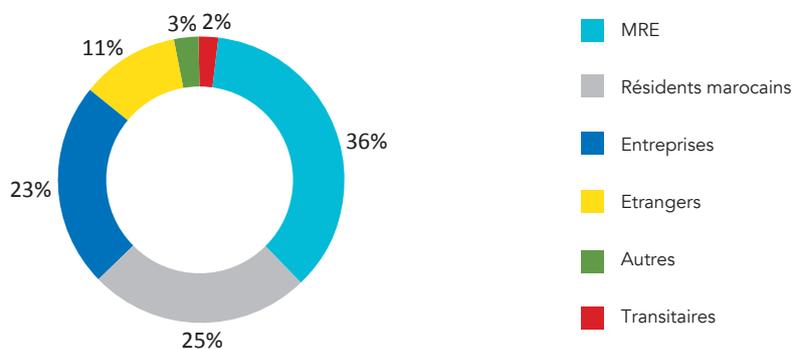
S'agissant des réclamations, la part la plus importante a été reçue par Direction Régionale de Casablanca (29%), suivie de l'Administration Centrale (19%) et de la Direction Régionale de Tanger Méditerranée (13%).

REPARTITION MENSUELLE DES REQUETES REÇUES EN 2017



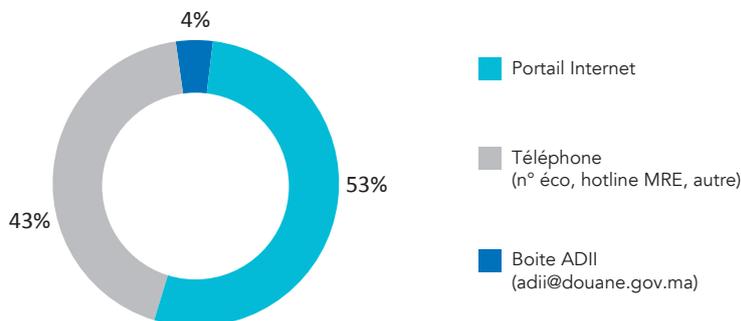
Les pics du nombre des requêtes reçues ont été observés durant la période estivale, avec une reprise en fin d'année.

Répartition des requêtes reçues par profil de requérant en 2017



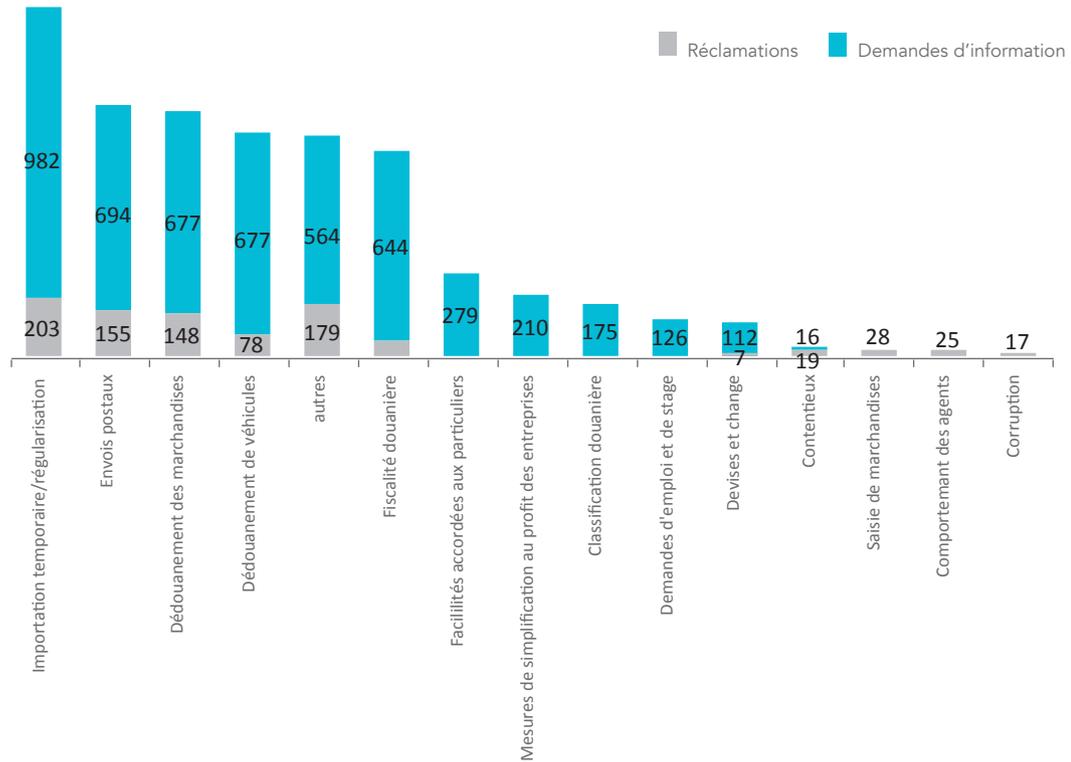
Les MRE sont la population ayant le plus sollicité l'Administration (36%), suivie des résidents marocains (25%) et des entreprises (23%).

Répartition des requêtes reçues par canal en 2017



53% des requêtes ont été reçues par téléphone suivi du portail internet avec 43%.

REPARTITION DES REQUÊTES REÇUES PAR THEME EN 2017



Les thématiques les plus récurrentes sont celles relatives aux questions et doléances concernant les « Importations temporaires et régularisation des véhicules » qui représentent 20% des requêtes reçues, suivies des « Envois postaux » et du « Dédouanement des marchandises » avec 14%.

LES MOUVEMENTS TRANSFRONTALIERS DES MAROCAINS RESIDANT A L'ETRANGER (du 5 Juin au 15 Septembre 2017)

Plus de 2,7 millions de Marocains Résidants à l'Étranger (MRE) ont regagné le Maroc lors de la campagne MRE 2017, en hausse de 6% par rapport à 2016.

Le port de Tanger Med est la porte principale d'entrée pour les MRE suivi de l'aéroport Mohammed V et du port de Nador en 3^{ème} position.

FLUX DES MRE SUR LES SIX DERNIERES ANNEES

Mouvements des MRE entre 2012 et 2017

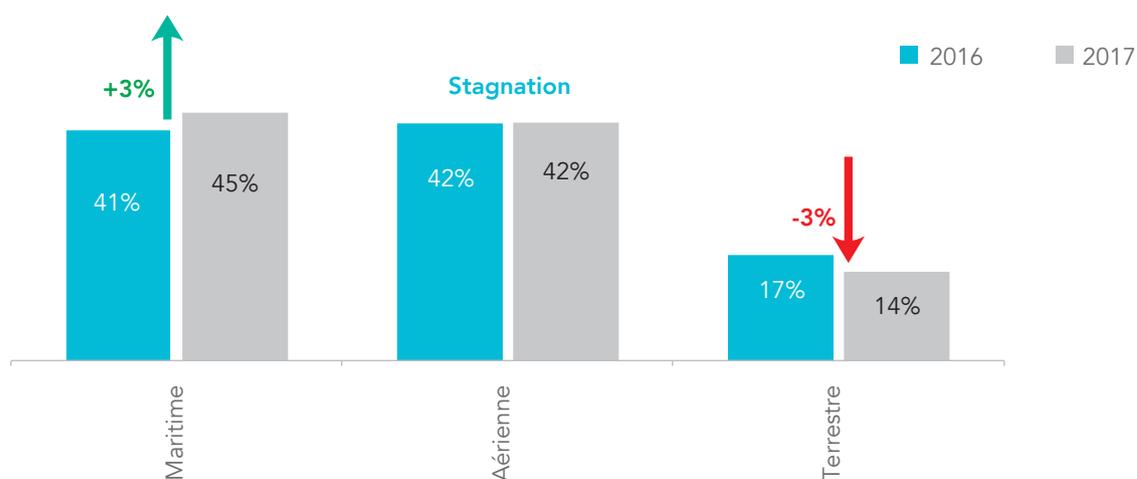
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Var 17/16
Entrées	2 066 849	2 363 571	2 366 702	2 526 770	2 637 321	2 784 961	5,6%
Sorties	1 858 704	2 138 805	2 084 221	2 270 686	2 285 319	2 471 131	8,1%
Total	3 925 553	4 520 079	4 450 923	4 797 456	4 922 640	5 256 092	7%

Le nombre d'entrées de MRE est passé de 2 millions en 2012 à 2,7 millions en 2017, soit une hausse moyenne annuelle de 6%.

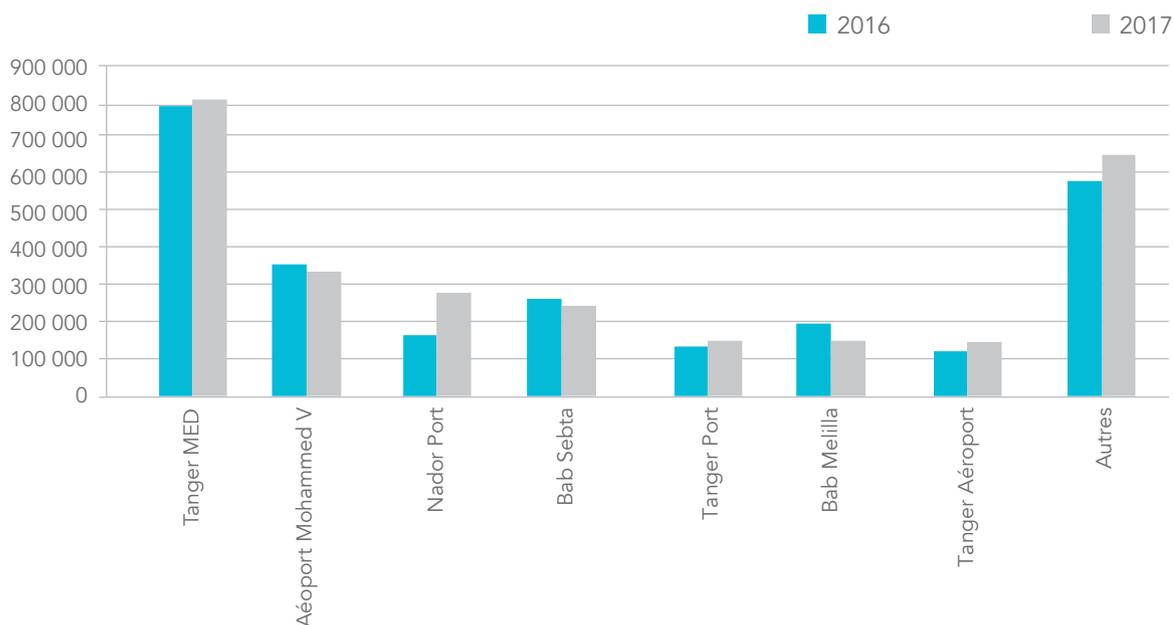
LES POINTS DE PASSAGE

Lors de la campagne 2017, 45% des MRE ont opté pour la voie maritime pour rejoindre le territoire national et 42% ont choisi la voie aérienne. Toutefois, les entrées par voie terrestre ont perdu 3 points par rapport à la campagne 2016 en faveur de la voie maritime (+3 point).

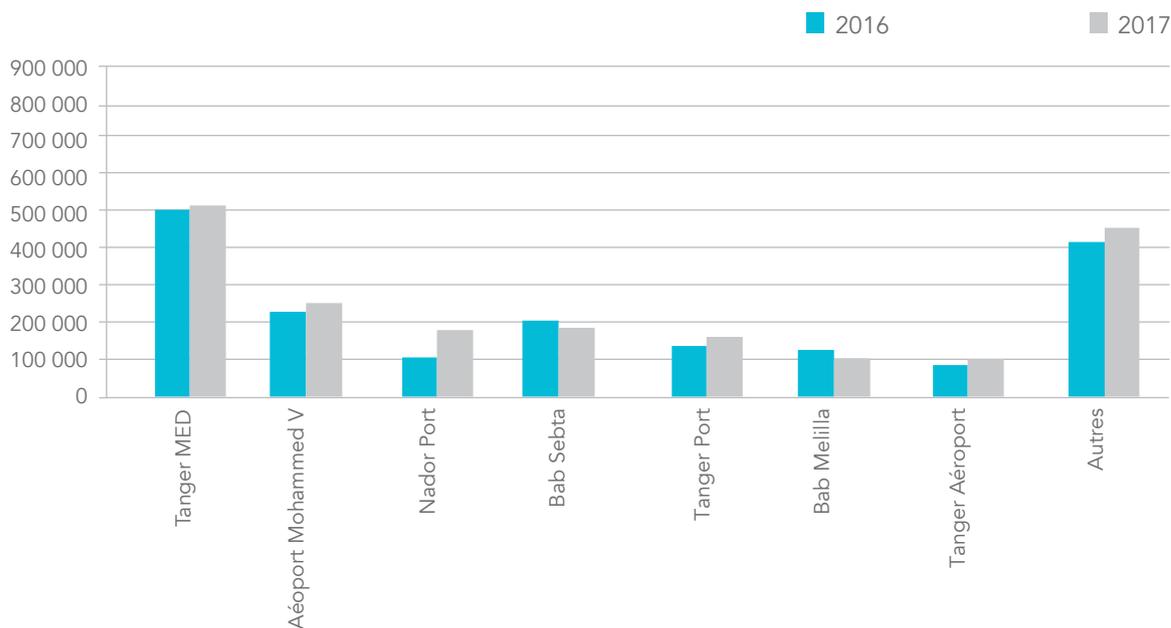
Entrées des MRE par type de voie empruntée entre 2016 et 2017



Mouvement des MRE à l'entrée au cours de la campagne 2017/2016



Mouvement des MRE à la sortie au cours de la campagne 2017/2016



Les entrées par Tanger Med représentent 29% du total des entrées en 2017.

L'aéroport Mohammed V est le principal aéroport d'entrée des MRE avec une part de 12%.

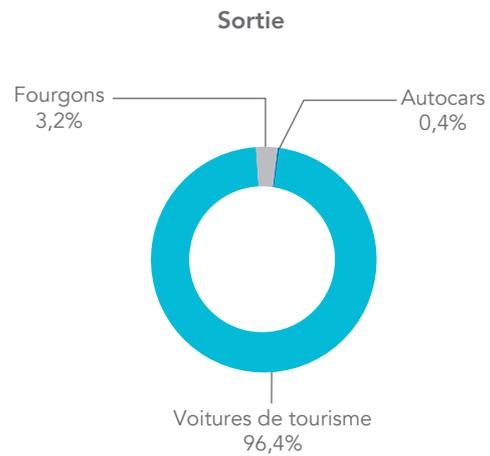
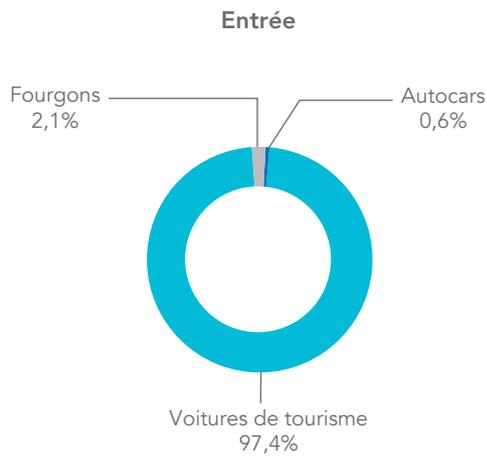
L'examen des entrées par bureau entre 2016 et 2017, laisse apparaître :

- 24% : Baisse des entrées par Bab Melilla
- +73% : Hausse des entrées par le port de Nador
- +27% : Hausse des entrées par l'aéroport Fès-Saïss

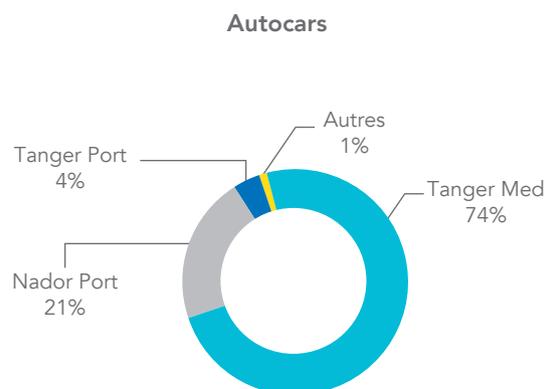
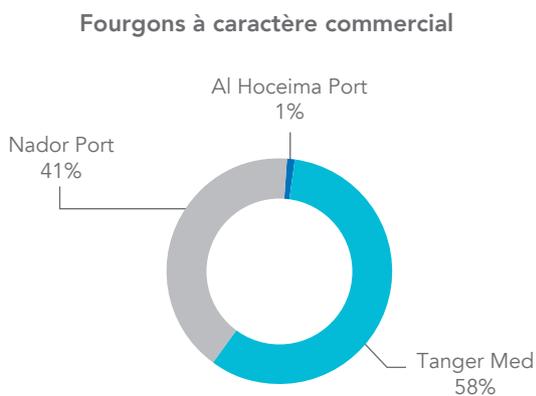
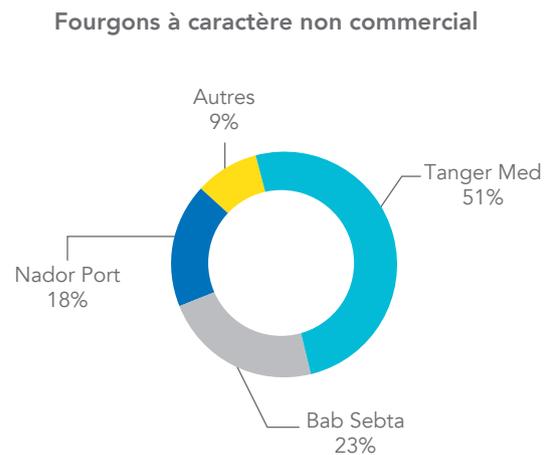
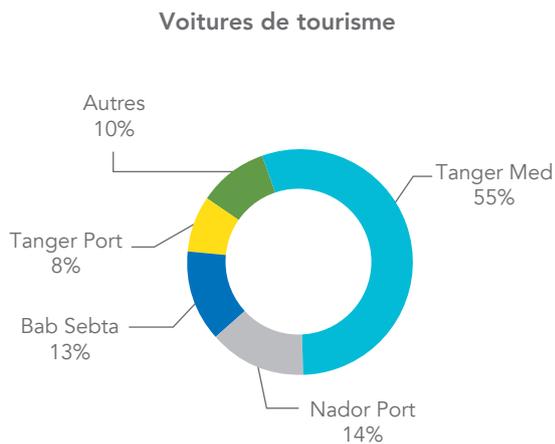
TYPE DE VÉHICULE EMPRUNTÉ PAR LES MRE

La voiture de tourisme est le véhicule le plus emprunté par les MRE avec une part de 96% à l'entrée.

Répartition des véhicules empruntés par les MRE à l'entrée et à la sortie en 2017



Répartition des véhicules empruntés par les MRE par point d'entrée en 2017



LES DÉCLARATIONS ÉTABLIES PAR LES MRE

Les déclarations établies par les MRE lors de la campagne 2017 sont à 82% des T6 Bis.

En termes de droits et taxes, les DUM ont généré 34 MDH soit 55% du total des droits et taxes récoltés lors de la campagne MRE 2017.

Répartition des déclarations établies par les MRE

Type de déclarations	Nombre			Droits et taxes (en MDH)		
	2016	2017	var en %	2016	2017	var en %
DUM	2 273	2 787	23%	34 440	34 329	0%
DO	1 009	589	-42%	16 445	4 903	-70%
T6 Bis	14 129	15 377	9%	19 049	23 407	23%
Total	17 411	18 753	8%	69 935	62 638	-10%
D17	2 808	2 990	6%	36 202	27 034	-25%

DUM : La Déclaration Unique de Marchandises ou Déclaration en détail, est un formulaire par lequel le déclarant communique les informations requises pour procéder au dédouanement des marchandises à l'import ou à l'export au titre d'un régime douanier donné.

DO (Déclaration Occasionnelle) : Déclaration d'importation de marchandises sans caractère commercial établie par les voyageurs.

T6 bis : Quittance de paiement des droits et taxes des marchandises sans caractère commercial importées par les voyageurs.

D17 : Déclaration d'admission temporaire pour véhicule à usage commercial utilisé en trafic routier international.

Le nombre de déclarations effectuées par les MRE a connu une progression de 8% par rapport à la campagne de l'année précédente, soit 18 753 contre 17 411 en 2016.

Le nombre de DO a enregistré un ralentissement essentiellement à Tanger Med (-83%) et à l'aéroport Mohammed V (-36%) générant une baisse des droits et taxes de 70%.

LA MISE A LA CONSOMMATION DES VOITURES DE TOURISME

MISE A LA CONSOMMATION DES VOITURES DE TOURISME PAR TYPE DE VOITURE

En 2017, le nombre des voitures de tourisme mises à la consommation a légèrement progressé de 1% par rapport à 2016, soit 1 304 voitures en plus. Les droits et taxes se sont stabilisés autour de 5,3 MMDH.

Mise à la consommation des voitures de tourisme

	2016	2017*	Ecart	Var.
Voitures neuves importées à l'état monté (C.B.U)				
Nombre d'unités	140 660	143 489	2 829	2%
Valeur en MDH	20 679	21 086	407	2%
Montant des droits et taxes perçus** (MDH)	4 600	4 744	144	3%
Voitures d'occasion				
Nombre total d'unités dédouanées, dont l'âge	14 846	13 321	-1 525	-10%
Age < 1 an	226	183	-43	-19%
1 an <= Age < 3 ans	1 112	1 008	-104	-9%
Age >= 3 ans	13 508	12 130	-1 378	-10%
Bénéficiaire est un retraité MRE***	8 682	8 078	-604	-7%
Montant des droits et taxes perçus (MDH), dont	678,1	588,4	-90	-13%
Bénéficiaire est un retraité MRE*** (MDH)	150	138	-12	-8%
Ensemble des voitures de tourisme				
Nombre d'unités	155 506	156 810	1 304	1%
Montant des droits et taxes perçus en MDH	5 278	5 333	55	1%

(*) : Données provisoires.

(**) : Droits et Taxes estimés.

(***) : Le taux d'abattement pour les retraités MRE est de 90%

En 2017, 91,5% des voitures mises à la consommation ont concerné les voitures neuves évoluant de 2% ou +2 829 unités en plus, suivies des voitures d'occasion avec une part de 8,5%.

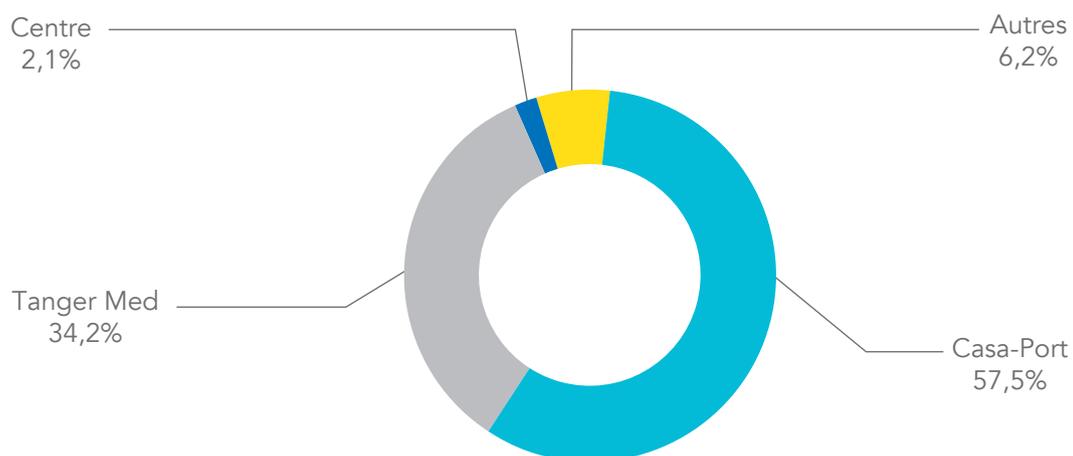
Les voitures d'occasion dédouanées ayant un âge d'une année et plus ont connu une diminution de 10% par rapport à 2016.

Les droits et taxes perçus au titre des voitures d'occasion ont diminué de 13%, découlant de la baisse du nombre de voitures d'occasion dédouanées de 10%.

En 2017, les droits et taxes moyens après dédouanement sont estimés de 33 062 Dhs pour une voiture neuve et de 44 173 Dhs pour une voiture d'occasion.

MISE A LA CONSOMMATION DES VOITURES DE TOURISME PAR DIRECTION REGIONALE

Répartition du nombre de voitures de tourisme dédouanées par direction régionale en 2017



Casa-Port détient 57,5% du nombre total de voiture de tourisme dédouanées en 2017, suivie de Tanger Med avec une part de 34,2%.